



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INSTALLATION DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU CCEE 9 FÉVRIER 2024

L'installation de la nouvelle gouvernance du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement a eu lieu le vendredi 9 février 2024 dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue par M. Jérôme Filippini, Préfet de La Réunion et en présence de Mme Patricia Profil, Vice-présidente de la Région Réunion représentante de la Présidente de Région. Les membres du CCEE, nommés par le Préfet pour un mandat de 6 ans, sont organisés en 5 commissions sous l'autorité d'un bureau composé d'un président, de 6 vice-présidents et de 8 membres.

Cette mandature sera présidée par Roger Ramchetty, reconnu en tant que personnalité qualifiée par le Préfet. Son parcours riche et son implication dans des projets majeurs pour la construction du tissu sociétal local en font une figure incontournable pour le CCEE, où il constitue un pilier garant de la cohérence territoriale.

Les membres du CCEE sont au nombre de 31 (cf. listing ci-après). La composition de cette gouvernance respecte le principe de la parité. Ces membres représentent une diversité d'expertises et d'engagements issue de la société civile organisée.

Créés en 1982 par l'État dans une démarche de décentralisation et de valorisation des singularités des Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM), les Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement sont spécifiques aux régions ultramarines. Ils jouent un rôle consultatif aux côtés des CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional), formant la deuxième assemblée consultative auprès des Conseils Régionaux.

À La Réunion, le CCEE a été installé en 1984 par le Préfet, portant les réflexions de la société civile organisée, souvent qualifié d' « assemblée du premier mot ».

Parallèlement à ses avis émis dans le cadre des saisines officielles de la Région Réunion, le CCEE a marqué son existence par des contributions significatives :

- Participation à la mise en place des UCOI et veille du paysage audiovisuel réunionnais.
- Soutien actif aux acteurs culturels pour la reconnaissance du créole, avec des initiatives telles que le concours d'écriture Lankréol – pri Daniel Honoré.
- Engagement précoce dans le déploiement des établissements scolaires sur l'ensemble du territoire dès 1984, alors que La Réunion comptait moins d'une dizaine de lycées.
- Implication dans le tissu associatif et les collectivités pour soutenir des projets liés à l'éducation populaire, la diversité culturelle, le développement durable et touristique.

L'année 2024 s'annonce exceptionnelle pour le CCEE, marquée par la célébration de son 40^{ème} anniversaire, ses prix littéraires Lankréol (Lankréol pou lékol et Lankréol Pri Honoré - 20^{ème} édition), son prix d'éloquence en créol (Kozarlor), et une manifestation sur le thème de l'interculturalité.

Dans un contexte de défiance du public envers la démocratie représentative qui se traduit par une abstention croissante à chaque échéance électorale, ajouté à la crise de légitimité des élus, il apparaît indispensable de repenser les modes de gouvernances.

L'éducation populaire doit constituer la démarche la mieux adaptée à l'expression du pouvoir d'agir des individus, en investissant le champ de la démocratie participative et en promouvant les organisations favorisant l'intelligence collective. En cela le CCEE offre l'espace d'expression recherché auquel aspire de plus en plus les citoyens.

Ainsi, le rôle du CCEE s'inscrit dans cette perspective avec une dynamique de co-construction visant à appréhender :

- La nécessité de nourrir les politiques publiques par le processus de démocratie participative.
- La raréfaction des financements publics, altérant le bon fonctionnement des services régaliens et les fondements de l'État de droit.
- La nécessité de contribuer à la cohésion sociale, en travaillant sur la formation, l'éducation populaire, la diversité culturelle, le dialogue inter-culturel, le développement durable, le numérique, et d'autres problématiques sociétales.
Le CCEE, à travers son absence de positionnement politique, et sa faculté d'inscrire son action sur le temps long, a la capacité de susciter la réflexion et le questionnement des expertises de terrain citoyennes.

La nouvelle gouvernance du CCEE s'attachera résolument à mettre en œuvre ces initiatives, contribuant ainsi à relever les défis sociétaux propres à La Réunion.

LE CCEE DE LA RÉUNION - MANDATURE 2024-2030

LES MEMBRES DU CCEE DE LA RÉUNION

Collège 1 : organismes participant à la vie culturelle

Lætitia AH-KIEM
Élodie BEUCHER
Dominique CARRÈRE
Elsa DAHMANI
Valérie FONTAINE
Loïc MANGLOU
Antoine MERVEILLEUX DU VIGNAUX
Dominique PICARDO
Bernadette PHILIPPE
Mario SERVIABLE

Collège 2 : organismes participant à la vie éducative, à l'enseignement et à la recherche

Daniel AMOUNY
Aurélie BETON
Nicole CHON-NAM
Gilles LAJOIE
Daniel MEMBRIVES
Aline MOTHE
Isabelle PONCHARVILLE
Emmanuel SOUFFRIN
Marie THIANN BO MOREL
Laurence TIBERE

Collège 3 : organismes qui participent à la protection et à l'animation du cadre de vie

Bernadette ARDON-LE BIHAN
Jean-François BEAULIEU
Erick FONTAINE
Axel HOAREAU
Sylvie LACOUTURE
Agnès LAVAUD
Christian LEGER
Gisèle SURJUS
Claude VILLENDEUIL
Françoise WONG PIN

Collège 4 : personnalité qualifiée concourant au développement culturel et social de la région

Roger RAMCHETTY (personnalité qualifiée désignée par arrêté du Préfet)

LES MEMBRES DU BUREAU DU CCEE

Vice-Présidents

Bernadette ARDON-LE BIHAN
Jean-François BEAULIEU
Dominique CARRERE
Elsa DAHMANI
Agnès LAVAUD
Dominique PICARDO

Membres

Aurélie BETON
Nicole CHON NAM
Axel HOAREAU
Sylvie LACOUTURE
Gilles LAJOIE
Daniel MEMBRIVES
Mario SERVIABLE
Laurence TIBERE